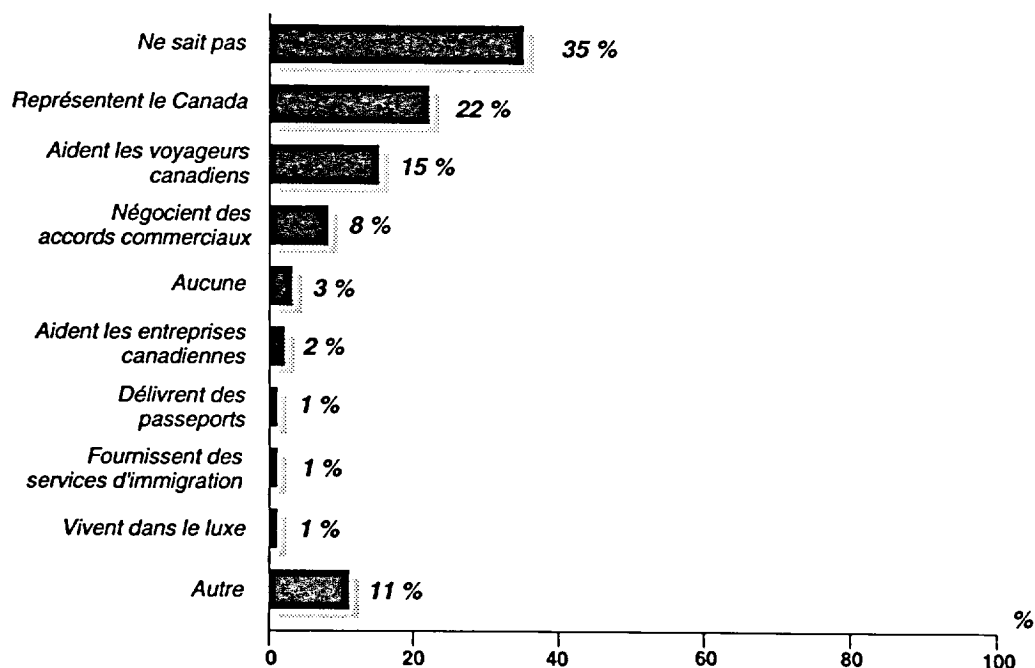


IX. Le service extérieur canadien

Les Canadiens sont modérément au courant de la nature des fonctions que remplissent les agents du service extérieur canadien. Si 35 % sont incapables de nommer une seule de ces fonctions, 22 % disent que ces agents représentent le Canada, 15 %, qu'ils fournissent des services consulaires en aidant les Canadiens qui séjournent à l'étranger, et 8 %, qu'ils négocient des accords commerciaux. Par contre, relativement peu de personnes mentionnent les fonctions liées à la promotion du commerce (2 %), à la délivrance des passeports (1 %) ou aux services d'immigration (1 %).

Figure 24

Fonctions remplies par les agents du service extérieur canadien



Quand on leur demande d'évaluer la façon dont les agents du service extérieur représentent le Canada à l'étranger, une importante majorité de Canadiens (68 %) disent estimer que le service extérieur s'acquitte *bien* (49 %) ou *très bien* (19 %) de sa tâche. Seulement 15 % des personnes interrogées sont d'un avis contraire, 11 % estimant qu'il s'en acquitte *plutôt mal*, et 4 %, *très mal*. Dix-sept pour cent des personnes interrogées ne peuvent se prononcer sur la façon dont les agents du service extérieur représentent le Canada à l'étranger.